

Fiche de poste

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION PENITENTIAIRE

Intitulé du poste: CPIP à l'Unité de l'Exécution des Peines

Corps concerné: CPIP

Affectation: Ministère de la Justice

Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de PARIS

Département des Politiques d'Insertion, de Probation et de Prévention de la Récidive

3, avenue de la Division Leclerc

BP 103 – 94267- FRESNES Cédex

Poste profilé: Oui

ATTENTION: Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-696 du 06.08.1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire et au décret n°66-784 du 21.11.1966, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

I – Missions et organisation du département

A partir des politiques nationales, le Département des Politiques d'Insertion, de Probation et de Prévention de la Récidive (DPIPPR) élabore, puis met en œuvre et évalue les politiques interrégionales de prise en charge des personnes confiées à l'administration pénitentiaire au titre d'une mesure judiciaire privative ou restrictive de liberté, dans les services et établissements du ressort.

Le DPIPPR est chargé d'accompagner les changements organisationnels des SPIP, d'appliquer les politiques publiques d'insertion et de favoriser le développement des partenariats dont le champ de compétence contribue à la prise en charge des PPSMJ et/ou s'inscrit dans le cadre de la prévention de la récidive. Il participe notamment au développement des alternatives à l'incarcération, des aménagements de peine et des actions innovantes de prise en charge.

L'Unité de l'Exécution des Peines (UEP), placée sous l'autorité du chef du DPIPPR, est dirigée par un chef d'unité, adjoint du chef du DPIPPR et est amenée à travailler en collaboration étroite avec les SPIP et les établissements de l'interrégion, ainsi qu'avec l'administration centrale et les autorités judiciaires. Elle recherche, développe et entretient des relations institutionnelles et partenariales avec les structures concernées par la prévention de la récidive.

II – Description du poste

Placé au sein de l'unité, l'agent assure le suivi des dossiers: aménagements de peine, préparation à la sortie, actions collectives de prise en charge des PPSMJ, accès aux droits, recherche et développement de partenariats adaptés.

Il apporte soutien et technicité aux services pour la mise en œuvre et le suivi des dispositions relatives à la loi du 15-08-2014, et tout particulièrement la contrainte pénale et la libération sous contrainte. Ces dossiers sont traités en lien étroit avec les SPIP et les différents interlocuteurs concourant à l'insertion des PPSMJ et au regard des directives et des objectifs déclinés au plan national puis régional.

Il assure également l'accompagnement et le soutien technique des services dans la mise en place des aménagements de peine, des alternatives à l'incarcération et de la préparation à la sortie. Il devra aussi contrôler le suivi des indicateurs relatifs à son champ de compétences, notamment des données statistiques qu'il devra analyser.

Le titulaire de ce poste pourra aussi être amené à travailler, au sein du DPIPPR, sur des missions plus transversales relevant de l'insertion, de la probation et de la prévention de la récidive, en fonction de l'évolution des charges de travail du département et des priorités de service.

III - Compétences requises

- expérience de « terrain » de travail d'insertion et de probation ;
- goût pour le travail avec le partenariat associatif et institutionnel ;
- aptitude à communiquer et à travailler en équipe ;
- capacité d'initiative et d'autonomie dans le suivi des dossiers de son champ de compétence ;
- capacité rédactionnelle et sens de l'organisation ;
- maîtrise des logiciels de bureautique.

Renseignements et candidatures

Madame Sylviane TOURETTE
Chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive
Tél : 01-46-15-91-58 / 06-72-49-36-24

Madame Viviane MARTIAL
Adjointe au chef du département, chef de l'unité de l'exécution des peines
Tél : 01-46-15-91-88 / 06-46-74-25-38

**FICHE DE POSTE
DAP**

Intitulé du poste :	Responsable de formation – Responsable de pôle MA FRESNES
Corps concernés :	Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, responsable de formation
Affectation :	Ministère de la Justice Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris CP FRESNES
Localisation :	CP FRESNES
Poste profilé :	Oui

ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-696 du 06.08.1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n°66-784 du 21.11.1966, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Mission Générale :

Le responsable de formation en services déconcentrés a pour mission de piloter, dans son service d'affectation et en tous lieux ainsi qu'en tous temps utiles, la mise en œuvre des actions de formation professionnelle tout au long de la vie sur son initiative ou lorsqu'elles sont demandées par une autorité qualifiée. Par la mobilisation de l'ensemble des moyens dont il dispose, il prend part au processus de professionnalisation des agents et des collaborateurs du service public pénitentiaire. Il est le garant de la qualité du dispositif d'apprentissage des élèves et stagiaires.

Les missions principales des responsables de formation sont :

- la conception, le pilotage et la conduite d'actions de formation
- la participation à la définition et à la mise en œuvre du plan de formation interrégional
- l'organisation, l'animation et la coordination des activités des équipes de formateurs
- la participation au recrutement des personnels pénitentiaires
- la promotion et la représentation des métiers pénitentiaires

le pôle CP FRESNES est compétent pour :

- CP FRESNES
- MA PARIS LA SANTE (à réévaluer à la réouverture)
- SPIP 75
- SPIP 94

Conditions d'accès:

Les emplois de responsables de formation sont réservés aux formateurs des personnels sous certaines conditions d'ancienneté et de grade et d'autre part aux agents du corps de commandement et agents de catégorie A et B des autres filières par sélection professionnelle. L'accès à l'emploi de responsable de formation est accompagné par une formation d'adaptation.

Une cartographie des emplois détermine les corps, grades d'accès aux emplois de responsables de formation.

DOMAINE DE LA FONCTION : Ressources Humaines

Piloter, concevoir et coordonner la mise en œuvre des actions de formation

Définir les objectifs et contenus pédagogiques

Élaborer des cahiers des charges pour des prestations de formation, procédure de marché public.

Conseiller les formateurs dans la mise en œuvre et/ou l'animation des séquences de formation

Procéder à l'évaluation des actions de formation (réalisation de bilans)

Encadrer et coordonner une équipe de formateurs et évaluer leur travail

Organiser et animer les activités d'une équipe de formateurs

Planifier les moyens à mettre en œuvre (locaux, matériel, compétences pédagogiques,...)

Analyser les résultats quantitatifs et qualitatifs des actions de formation

Entretenir et développer le réseau de partenaires internes (tuteurs) et externes

Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de formation interrégional

Contribuer à l'élaboration du plan de formation interrégional

Mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions inscrites dans le plan de formation

Conduire la mise en place des nouveaux principes et outils de la formation professionnelle tout au long de la vie

Accompagner par la formation les projets de service au niveau local

S'assurer de la diffusion des offres de formation continue à l'ensemble des personnels toutes catégories.

Superviser l'encadrement et l'évaluation des élèves et stagiaires

Veiller au caractère formatif des situations de travail dans les lieux de stage en lien avec l'école

Animer et coordonner les tuteurs

Assurer la progression et le suivi pédagogique

Veiller au respect de l'information des grilles d'objectifs et d'évaluation

Siéger en qualité de membre de jury, examinateur qualifié ou correcteur

Promouvoir et représenter les métiers pénitentiaires

Participer aux forums et autres manifestations

Promouvoir les métiers pénitentiaires par la représentation et la communication interne et externe

Transmettre les valeurs déontologiques du service public et métiers pénitentiaires

COMPÉTENCES ATTENDUES

THEMES	CONNAISSANCES	SAVOIR FAIRE	COMPORTEMENT PROFESSIONNEL
Juridique	Normes et règles pénitentiaires européennes Droit et statut de la fonction publique Droit, institution et réglementation pénitentiaire Le service public pénitentiaire et ses valeurs Initiation au droit des marchés publics	Transmettre la norme juridique et autres valeurs au regard des métiers pénitentiaires et situations professionnelles	
Environnement	Le fonctionnement et l'organisation du ministère de la justice en général et de l'administration pénitentiaire en particulier Maîtrise du dispositif déconcentré de formation de l'administration pénitentiaire Les différents partenaires, le tissu associatif et leur organisation	Connaître l'environnement socio-économique et le cadre législatif de la formation et avoir une expérience professionnelle dans ce domaine. Organiser, développer et animer un réseau partenarial	Savoir-être relationnel Capacité à négocier
Administration	Les applicatifs informatiques et logiciels de formation	Maîtriser les fonctions de base des outils bureautiques	
GRH	Les principes et outils de GRH et de formation professionnelle tout au long de la vie Le référentiel des emplois et des compétences	Appliquer à une situation individuelle les principes et outils de GRH et de la formation professionnelle tout au long de la vie S'appuyer sur le RIME, le référentiel des emplois et des compétences et les guides de pratiques de références opérationnelles	
Méthode	Ingénierie pédagogique et de formation La méthodologie d'analyse et les outils de collecte, d'évaluation des besoins et de traitement de données	Analyser les besoins en formation des personnels en s'appuyant sur le recueil des besoins effectué par les formateurs Piloter, concevoir et évaluer des actions de formation Techniques et outils d'évaluation d'une formation	Capacité pédagogique et d'animation Esprit d'initiative Sens de l'innovation Capacité à organiser et à prioriser Capacité à structurer et à concevoir
politique	Politique pénitentiaire et plan de formation de l'administration pénitentiaire	Relayer les orientations nationales à mettre en œuvre tant dans la formation initiale que dans le plan de formation interrégional	
Traiter l'information	Système d'information GRH et de la formation	Méthodologie d'analyse des demandes et de leur transcription en un cursus de formation correspondant aux besoins formulés Concevoir et rédiger des documents supports de la formation	
Management	La communication interpersonnelle L'animation de groupe La conduite d'entretien Règles juridiques de l'achat public	Savoir animer une équipe de formateurs Organiser le travail Fixer des objectifs, suivre et évaluer Maîtriser les principes applicables en matière d'achats de prestation de formation	Aptitude à l'écoute et au dialogue Capacité à motiver Aptitude au conseil

Renseignements sur le poste – Personnes à contacter :

M. Stéphane LECOEUR, Chef de l'Unité Recrutement Formation Qualifications de la DISP PARIS –

Tel : 01.46.15.91.81

Mme Fabienne LEMOINE, Chef du Département des Ressources Humaines et des Relations Sociales de la DISP PARIS –

Tél. : 01.46.15.91.33

Mme Agnès CORNET, Adjointe au Chef du Département des Ressources Humaines et des Relations Sociales de la DISP PARIS – Tél. : 01.46.15.91.09

**Fiche de poste
DAP**

Intitulé du poste :	Responsable de formation,
Corps concernés :	Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, responsable de formation
Affectation :	Ministère de la Justice. Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris
Localisation :	Siège de la DISP. 3 avenue de la Division Leclerc 94267 FRESNES
Poste profilé :	OUI

ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-696 du 06.08.1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n°66-784 du 21.11.1966, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Mission Générale :

Le responsable de formation en services déconcentrés ou à l'ENAP a pour mission de piloter, dans son service d'affectation et en tous lieux ainsi qu'en tous temps utiles, la mise en œuvre des actions de formation professionnelle tout au long de la vie sur son initiative ou lorsqu'elles sont demandées par une autorité qualifiée. Par la mobilisation de l'ensemble des moyens dont il dispose, il prend part au processus de professionnalisation des agents et des collaborateurs du service public pénitentiaire. Il est le garant de la qualité du dispositif d'apprentissage des élèves et stagiaires.

Les missions principales des responsables de formation sont :

- la conception, le pilotage et la conduite d'actions de formation
- la participation à la définition et à la mise en œuvre du plan de formation interrégional
- l'organisation, l'animation et la coordination des activités des équipes de formateurs
- la participation au recrutement des personnels pénitentiaires
- la promotion et la représentation des métiers pénitentiaires

Conditions d'accès :

(cf. arrêté du 22 mai 2014 portant règlement d'emploi des fonctions spécialisées exercées par les personnels pénitentiaires)

Les emplois de responsables de formation sont réservés aux formateurs des personnels sous certaines conditions d'ancienneté et de grade et d'autre part aux agents du corps de commandement et agents de catégorie A et B des autres filières par sélection professionnelle. L'accès à l'emploi de responsable de formation est accompagné par une formation d'adaptation.

Une cartographie des emplois détermine les corps, grades d'accès aux emplois de responsables de formation.

FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Domaine de la fonction :
Ressources humaines

Piloter, concevoir et coordonner la mise en œuvre des actions de formation

Définir les objectifs et contenus pédagogiques
Élaborer des cahiers des charges pour des prestations de formation, procédure de marché public.
Conseiller les formateurs dans la mise en œuvre et/ou l'animation des séquences de formation
Procéder à l'évaluation des actions de formation (réalisation de bilans)

Encadrer et coordonner une équipe de formateurs et évaluer leur travail

Organiser et animer les activités d'une équipe de formateurs
Planifier les moyens à mettre en œuvre (locaux, matériel, compétences pédagogiques,..)
Analyser les résultats quantitatifs et qualitatifs des actions de formation
Entretenir et développer le réseau de partenaires internes (tuteurs) et externes

Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de formation interrégional

Contribuer à l'élaboration du plan de formation interrégional
 Mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions inscrites dans le plan de formation
 Conduire la mise en place des nouveaux principes et outils de la formation professionnelle tout au long de la vie
 Accompagner par la formation les projets de service au niveau local
 S'assurer de la diffusion des offres de formation continue à l'ensemble des personnels toutes catégories.

Superviser l'encadrement et l'évaluation des élèves et stagiaires

Veiller au caractère formatif des situations de travail dans les lieux de stage en lien avec l'école
 Animer et coordonner les tuteurs
 Assurer la progression et le suivi pédagogique
 Veiller au respect de l'information des grilles d'objectifs et d'évaluation
 Siéger en qualité de membre de jury, examinateur qualifié ou correcteur

Promouvoir et représenter les métiers pénitentiaires

Participer aux forums et autres manifestations
 Promouvoir les métiers pénitentiaires par la représentation et la communication interne et externe
 Transmettre les valeurs déontologiques du service public et métiers pénitentiaires

COMPÉTENCES ATTENDUES

THEMES	CONNAISSANCES	SAVOIR FAIRE	COMPORTEMENT PROFESSIONNEL
Juridique	Normes et règles pénitentiaires européennes Droit et statut de la fonction publique Droit, institution et réglementation pénitentiaire Le service public pénitentiaire et ses valeurs Initiation au droit des marchés publics	Transmettre la norme juridique et autres valeurs au regard des métiers pénitentiaires et situations professionnelles	

Environnement	<p>Le fonctionnement et l'organisation du ministère de la justice en général et de l'administration pénitentiaire en particulier</p> <p>Maîtrise du dispositif déconcentré de formation de l'administration pénitentiaire</p> <p>Les différents partenaires, le tissu associatif et leur organisation</p>	<p>Connaître l'environnement socio-économique et le cadre législatif de la formation et avoir une expérience professionnelle dans ce domaine.</p> <p>Organiser, développer et animer un réseau partenarial</p>	<p>Savoir-être relationnel</p> <p>Capacité à négocier</p>
Administration	<p>Les applicatifs informatiques et logiciels de formation</p>	<p>Maîtriser les fonctions de base des outils bureautiques</p>	
GRH	<p>Les principes et outils de GRH et de formation professionnelle tout au long de la vie</p> <p>Le référentiel des emplois et des compétences</p>	<p>Appliquer à une situation individuelle les principes et outils de GRH et de la formation professionnelle tout au long de la vie</p> <p>S'appuyer sur le RIME, le référentiel des emplois et des compétences et les guides de pratiques de références opérationnelles</p>	
Méthode	<p>Ingénierie pédagogique et de formation</p> <p>La méthodologie d'analyse et les outils de collecte, d'évaluation des besoins et de traitement de données</p>	<p>Analyser les besoins en formation des personnels en s'appuyant sur le recueil des besoins effectué par les formateurs</p> <p>Piloter, concevoir et évaluer des actions de formation</p> <p>Techniques et outils d'évaluation d'une formation</p>	<p>Capacité pédagogique et d'animation</p> <p>Esprit d'initiative</p> <p>Sens de l'innovation</p> <p>Capacité à organiser et à prioriser</p> <p>Capacité à structurer et à concevoir</p>
politique	<p>Politique pénitentiaire et plan de formation de l'administration pénitentiaire</p>	<p>Relayer les orientations nationales à mettre en œuvre tant dans la formation initiale que dans le plan de formation interrégional</p>	
Traiter l'information	<p>Système d'information GRH et de la formation</p>	<p>Méthodologie d'analyse des demandes et de leur transcription en un cursus de formation correspondant aux besoins formulés</p> <p>Concevoir et rédiger des documents supports de la formation</p>	
Management	<p>La communication interpersonnelle</p> <p>L'animation de groupe</p> <p>La conduite d'entretien</p> <p>Règles juridiques de l'achat public</p>	<p>Savoir animer une équipe de formateurs</p> <p>Organiser le travail</p> <p>Fixer des objectifs, suivre et évaluer</p> <p>Maîtriser les principes applicables en matière d'achats de prestation de formation</p>	<p>Aptitude à l'écoute et au dialogue</p> <p>Capacité à motiver</p> <p>Aptitude au conseil</p>

Renseignements sur le poste – Personnes à contacter :

Monsieur Stéphane LECOEUR, Chef de l'unité Recrutement formation Qualification – DISP de PARIS : Tel : 01.46.15.91.81

Mme Fabienne LEMOINE, Chef du Département RHRS de la DISP PARIS : tél : 01.46.15.91.33

Mme Agnès CORNET, Adjointe au Chef du DRHRS de la DISP PARIS. Tél : 01.46.15.91.09

FICHE DE POSTE
DAP

Intitulé du poste :	Responsable de formation – Responsable de pôle MA FLEURY-MEROGIS
Corps concernés :	Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation, responsable de formation
Affectation :	Ministère de la Justice Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Paris MA FLEURY-MEROGIS
Localisation :	MA FLEURY-MEROGIS
Poste profilé :	Oui

ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n°58-696 du 06.08.1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n°66-784 du 21.11.1966, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

Mission Générale :

Le responsable de formation en services déconcentrés a pour mission de piloter, dans son service d'affectation et en tous lieux ainsi qu'en tous temps utiles, la mise en œuvre des actions de formation professionnelle tout au long de la vie sur son initiative ou lorsqu'elles sont demandées par une autorité qualifiée. Par la mobilisation de l'ensemble des moyens dont il dispose, il prend part au processus de professionnalisation des agents et des collaborateurs du service public pénitentiaire. Il est le garant de la qualité du dispositif d'apprentissage des élèves et stagiaires.

Les missions principales des responsables de formation sont :

- la conception, le pilotage et la conduite d'actions de formation
- la participation à la définition et à la mise en œuvre du plan de formation interrégional
- l'organisation, l'animation et la coordination des activités des équipes de formateurs
- la participation au recrutement des personnels pénitentiaires
- la promotion et la représentation des métiers pénitentiaires

le pôle MA FLEURY-MEROGIS est compétent pour :

- MA FLEURY-MEROGIS
- CSL CORBEIL-ESSONNES
- SPIP 91

Conditions d'accès:

Les emplois de responsables de formation sont réservés aux formateurs des personnels sous certaines conditions d'ancienneté et de grade et d'autre part aux agents du corps de commandement et agents de catégorie A et B des autres filières par sélection professionnelle. L'accès à l'emploi de responsable de formation est accompagné par une formation d'adaptation. Une cartographie des emplois détermine les corps, grades d'accès aux emplois de responsables de formation.

DOMAINE DE LA FONCTION : Ressources Humaines

Piloter, concevoir et coordonner la mise en œuvre des actions de formation

Définir les objectifs et contenus pédagogiques
Élaborer des cahiers des charges pour des prestations de formation, procédure de marché public.
Conseiller les formateurs dans la mise en œuvre et/ou l'animation des séquences de formation
Procéder à l'évaluation des actions de formation (réalisation de bilans)

Encadrer et coordonner une équipe de formateurs et évaluer leur travail

Organiser et animer les activités d'une équipe de formateurs
Planifier les moyens à mettre en œuvre (locaux, matériel, compétences pédagogiques,..)
Analyser les résultats quantitatifs et qualitatifs des actions de formation
Entretenir et développer le réseau de partenaires internes (tuteurs) et externes

Participer à la définition et à la mise en œuvre du plan de formation interrégional

Contribuer à l'élaboration du plan de formation interrégional
Mettre en œuvre, suivre et évaluer les actions inscrites dans le plan de formation
Conduire la mise en place des nouveaux principes et outils de la formation professionnelle tout au long de la vie
Accompagner par la formation les projets de service au niveau local

S'assurer de la diffusion des offres de formation continue à l'ensemble des personnels toutes catégories.

Superviser l'encadrement et l'évaluation des élèves et stagiaires

Veiller au caractère formatif des situations de travail dans les lieux de stage en lien avec l'école
Animer et coordonner les tuteurs
Assurer la progression et le suivi pédagogique
Veiller au respect de l'information des grilles d'objectifs et d'évaluation
Siéger en qualité de membre de jury, examinateur qualifié ou correcteur

Promouvoir et représenter les métiers pénitentiaires

Participer aux forums et autres manifestations
Promouvoir les métiers pénitentiaires par la représentation et la communication interne et externe
Transmettre les valeurs déontologiques du service public et métiers pénitentiaires

COMPÉTENCES ATTENDUES

THEMES	CONNAISSANCES	SAVOIR FAIRE	COMPORTEMENT PROFESSIONNEL
Juridique	Normes et règles pénitentiaires européennes Droit et statut de la fonction publique Droit, institution et réglementation pénitentiaire Le service public pénitentiaire et ses valeurs Initiation au droit des marchés publics	Transmettre la norme juridique et autres valeurs au regard des métiers pénitentiaires et situations professionnelles	
Environnement	Le fonctionnement et l'organisation du ministère de la justice en général et de l'administration pénitentiaire en particulier Maîtrise du dispositif déconcentré de formation de l'administration pénitentiaire Les différents partenaires, le tissu associatif et leur organisation	Connaître l'environnement socio-économique et le cadre législatif de la formation et avoir une expérience professionnelle dans ce domaine. Organiser, développer et animer un réseau partenarial	Savoir-être relationnel Capacité à négocier
Administration	Les applicatifs informatiques et logiciels de formation	Maîtriser les fonctions de base des outils bureautiques	
GRH	Les principes et outils de GRH et de formation professionnelle tout au long de la vie Le référentiel des emplois et des compétences	Appliquer à une situation individuelle les principes et outils de GRH et de la formation professionnelle tout au long de la vie S'appuyer sur le RIME, le référentiel des emplois et des compétences et les guides de pratiques de références opérationnelles	
Méthode	Ingénierie pédagogique et de formation La méthodologie d'analyse et les outils de collecte, d'évaluation des besoins et de traitement de données	Analyser les besoins en formation des personnels en s'appuyant sur le recueil des besoins effectué par les formateurs Piloter, concevoir et évaluer des actions de formation Techniques et outils d'évaluation d'une formation	Capacité pédagogique et d'animation Esprit d'initiative Sens de l'innovation Capacité à organiser et à prioriser Capacité à structurer et à concevoir
politique	Politique pénitentiaire et plan de formation de l'administration pénitentiaire	Relayer les orientations nationales à mettre en œuvre tant dans la formation initiale que dans le plan de formation interrégional	
Traiter l'information	Système d'information GRH et de la formation	Méthodologie d'analyse des demandes et de leur transcription en un cursus de formation correspondant aux besoins formulés Concevoir et rédiger des documents supports de la formation	
Management	La communication interpersonnelle L'animation de groupe La conduite d'entretien Règles juridiques de l'achat public	Savoir animer une équipe de formateurs Organiser le travail Fixer des objectifs, suivre et évaluer Maîtriser les principes applicables en matière d'achats de prestation de formation	Aptitude à l'écoute et au dialogue Capacité à motiver Aptitude au conseil

Renseignements sur le poste – Personnes à contacter :

M. Stéphane LECOEUR, Chef de l'Unité Recrutement Formation Qualifications de la DISP PARIS –

Tel : 01.46.15.91.81

Mme Fabienne LEMOINE, Chef du Département des Ressources Humaines et des Relations Sociales de la DISP PARIS –

Tél. : 01.46.15.91.33

Mme Agnès CORNET, Adjointe au Chef du Département des Ressources Humaines et des Relations Sociales de la DISP PARIS – Tél. : 01.46.15.91.09